

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service du greffe / Secrétariat général	<b>No SD</b> SD-2023-3045
<b>OBJET</b>	Inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'avis de proposition déposé par le conseiller David De Cotis	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b>		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  Le conseiller David De Cotis a déposé à la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 7 juin 2023 à 16 h 01 suite à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34, un avis de proposition afin:  que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place des affiches dans les parcs de Laval où il y a des aires de pique-nique qui rappelle les consignes simples de rester dans cet espace pour manger et de se laver les mains après avoir mangé, comme le font plusieurs autres municipalités.		
<b>IMPACTS MAJEURS</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CULTURE</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b>  NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  ATTENDU QUE nous venons de finir le mois de la sensibilisation aux allergies alimentaires, le mois de mai;  ATTENDU QUE la prévalence des allergies alimentaires chez les enfants se situe autour de 6% au Québec;  ATTENDU QUE ces allergies peuvent entraîner des conséquences aiguës, voir une anaphylaxie et mettre en péril la vie des personnes souffrant de ces allergies;  ATTENDU QUE neuf aliments sont responsables de plus de 90% des réactions allergiques (lait de vache, oeufs, soya, blé, arachides, noix, moutarde, sésame ainsi que les poissons, mollusques et fruits de mer);  ATTENDU QU'au Canada, on recense plus de 160 aliments pouvant causer des réactions allergiques;  ATTENDU QUE la seule façon de prévenir une réaction allergique est d'éviter l'aliment en cause;  ATTENDU QUE les allergènes peuvent être transmis par le toucher et peuvent rester sur les surfaces, de sorte que des activités aussi simples que d'aller au parc peuvent provoquer une réaction inattendue;  ATTENDU QUE la Ville peut facilement améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui doivent composer avec des allergies alimentaires;  ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec ont déjà mis en place une forme d'affichage similaire dans leurs parcs;  Il est proposé par le conseiller David De Cotis:  que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place des affiches dans les parcs de Laval où il y a des aires de pique-nique qui rappelle les consignes simples de rester dans cet espace pour manger et de se laver les mains après avoir mangé, comme le font plusieurs autres municipalités.		